



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT
DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

*_*_*

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de loi suivants :

🔥 Projets de loi :

- 1. Projet de loi n° 07.22** portant création de la Haute Autorité de Santé.
- 2. Projet de loi n° 08.22** portant création des Groupements Sanitaires Territoriaux.
- 3. Projet de loi n° 09.22** relative aux garanties fondamentales accordées aux ressources humaines de la fonction sanitaire.
- 4. Projet de loi n° 10.22** portant création de l'Agence marocaine du médicament et des produits de santé.
- 5. Projet de loi n° 11.22** portant création de l'Agence Marocaine du Sang et de ses dérivés

Le Conseil a délibéré sur ces projets dans la perspective de leur approbation après la promulgation de la loi-cadre n° 06.22 relative au système national de santé.

🔥 Projet de décret :

- Projet de décret n° 2.22.964** portant nomination des représentants de l'État au sein du Conseil d'Administration de l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État et de suivi des performances des établissements et entreprises publics.

Approuvé.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Secrétaire Général du Ministère de la Justice ;
- Le Président de l'Université Sultan Moulay Slimane à Béni Mellal ;
- Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat ;
- Le Directeur de l'Office régional de la mise en valeur agricole de Tafilalet ;
- Le Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Moulouya ;
- Le Directeur des infrastructures industrielles, commerciales, technologiques et de recherche et développement au Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- Le Directrice des Ressources Humaines, des Affaires Financières et Générales au Ministère de l'Aménagement du Territoire Nationale, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville – Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville.